



122, Rue des Montapins  
BP 15  
58 028 NEVERS CEDEX

T : 03 86 59 90 59  
F : 03 86 59 53 82  
E : info@inserr.fr

Département Formation  
Marie SAFFRAY  
Chargée de logistique

T : 03 86 59 90 57  
F : 03 86 59 53 82  
E : marie.saffray@inserr.fr

FORMATION 2010

## FORMATION INITIALE DES ANIMATEURS DE STAGES PERMIS À POINTS

### PRE REQUIS

Pour bénéficier de cette formation délivrée au sein de notre Institut :  
Le futur candidat doit être titulaire du titre de :

- Psychologue (régie par le Décret du 22.03.90)
- ou BAFCRI : Brevet d'Animateur pour la Formation des Conducteurs Responsables d'Infractions
- ou BAFM : Brevet d'Aptitude à la Formation des Moniteurs.

### Déroulement de la formation :

- Durée : 5 semaines
- Observation préalable de deux stages de deux jours
- 3 semaines consécutives à l'Institut
- Une interruption d'environ 4 semaines afin d'animer des séquences pédagogiques au cours de 2 stages de 2 jours dans un centre agréé
- 2 semaines consécutives à nouveau à l'Institut

### HORAIRES

175 heures en centre de formation  
5 semaines de 35 h chacune

#### 2 STAGES EN ENTREPRISE avant votre entrée en formation soit 32 h :

2 stages d'observateur (1 stage est composé de deux jours soit 16h) avant le début de l'entrée en formation (2 attestations de participation au stage seront demandées).

#### 2 STAGES EN ENTREPRISE durant l'intersession de votre formation soit 32 h :

2 stages d'observation et participation (suivi de rapports, 2 attestations de participation au stage seront demandées).

### COUT

4 300 € déjeuners midi compris

### PRÉ-INSCRIPTION

Les inscriptions pour l'année 2010 sont closes.

Les inscriptions pour l'année 2011 s'effectueront sur dossier à partir du mois de juillet 2010.